

Séance du jeudi 21 décembre 2023

Date de la convocation: 14/12/2023

L'an deux mille vingt-trois et le vingt-et-un décembre l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Andre BONHOMME,

Membres en exercice :
15

Présents : 12

Votants : 15

Pour : 15

Contre : 0

Abstention: 0

Présents : Andre BONHOMME, Josette VARET, Denis ARNAL, Michel AMOUROUX, Martine BERGAUD, Christophe BORNES, Alain BROUSSE, Evelyne DELANOUE, Alain FALIERES, Claudine LADOUX, Guillaume PRAT, Didier TOMA

Représentés : Marie-Noelle MOULIER par Josette VARET, Adeline GUYON par Evelyne DELANOUE, Patricia GUERARD par Claudine LADOUX

Excusés :

Absents :

Secrétaire de séance : Michel AMOUROUX

2023_051 - Objet : TARIFS DES GARDERIES SCOLAIRES

Monsieur le Maire présente les propositions de la commission des finances pour les tarifs des garderies scolaires.

A compter du 1er janvier 2024, les tarifs des garderies scolaires seront les suivants :

GARDERIES DU MATIN	
Tarif 1er enfant	1,10 €
Tarif à compter du 2ème enfant	0,85 €

GARDERIES DU SOIR	
Tarif 1er enfant	1,55 €
Tarif à compter du 2ème enfant	1,15 €

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, ADOPTE, à l'unanimité les tarifs ci-dessus, applicables à compter du 1er janvier 2024.

Fait à POLMINHAC, le 21 Décembre 2023

Pour copie certifiée conforme

Le Maire, André BONHOMME

Le Secrétaire de séance, Michel AMOUROUX

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture
le 26/12/2023
et publié ou notifié
le 26/12/2023



RF LE MAIRE
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 26/12/2023 015-211501549-20231221-2023_051-DE